

ANNEXE 8 DESCRIPTION DES CLASSES DE POTENTIEL AGRICOLES DES TERRES

CLASSES	DESCRIPTION
Classe 1	Sols ne comportant aucune limitation importante à la production agricole.
Classe 2	Sols présentant des limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou exigeant l'application de pratiques de conservation ordinaires.
Classe 3	Sols présentant des limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.
Classe 4	Sols présentant de graves imitations qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.
Classe 5	Sols présentant des limitations très sérieuses qui les restreignent à la culture de plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.
Classe 6	Sols uniquement aptes à la culture de plantes fourragères vivaces, mais ne présentant aucune possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.
Classe 7	Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent.
Classe 0	Sols organiques (non classés selon leur potentiel).

Source : Gouvernement du Canada, (2013). Inventaire des terres du Canada (ITC). <https://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/cli/classdesc.html>